

## DECLARATION LIMINAIRE CTP DU 21/01/2011

### **Monsieur le Président**

2011, année RH, en voilà un beau slogan, entendu ci et là à la DDFIP 66.

Pour FO, l'apparition dans le monde du travail, des Directeurs des Ressources Humaines, a posé d'entrée, un changement idéologique profond, dans la gestion et le management des salariés d'une entreprise.

Des êtres humains sont devenus des ressources, au même titre que le pétrole, le charbon, l'or, et on en passe.

Alors oui, les DRH, d'aujourd'hui, gagneraient à devenir les Directeurs des Relations Humaines, plutôt que d'être parfois des machines à broyer les individus.

A la DDFIP 66, nous ne sommes bien entendu pas dans une situation identique, et fort heureusement, à certaines entreprises du secteur privé, que nous ne nommerons pas ici, car elles ne méritent pas qu'on leur fasse la moindre publicité.

Si la DDFIP 66, était une entreprise privée, nous dirions même qu'il s'agirait d'une boîte, avec quelques principes, assez respectueuse des Droits de ses salariés, une forte présence syndicale, expliquant sans doute cela, mais aussi avec de merveilleux slogans, comme pas de pression inutile, une grande attention sera portée aux situations individuelles difficiles, et désormais le fameux, 2011 année RH..

On a même trouvé, le médicament, pour soigner tous nos maux de tête professionnels, un cachet de GEM, et hop c'est reparti.

Après le UN DOS STRESS, on a découvert la pilule magique.

Seulement voilà, nous ne sommes pas encore une entreprise privée.

Les valeurs du Service Public à la Française, nous sommes encore assez nombreux pour les défendre.

En réduisant l'emploi public, on crée les conditions, pour qu'il y ait un jour plus personne pour les défendre, faute d'agents publics.

A la DDFIP66, jusqu'à quel nombre d'agents pouvons nous aller, en conservant nos missions ?

Est-il prévu qu'il ne reste un jour qu'un seul agent public : le DDFIP, sans doute.

Nous connaissons le dernier des Mohicans.

Nous connaissons peut-être le dernier des agents de la DDFIP 66.

Alors en ce 21/01/2011, à quel exercice, sommes nous, FO DGFIP 66 conviés ?

Nous devons débattre notamment, de la déclinaison locale, des suppressions d'emplois décidées en national.

C'est un exercice impossible pour une organisation syndicale.

Les boycotts des CTPC EMPLOIS et des CTPD EMPLOIS, n'ont jamais empêché les suppressions d'emplois.

En revanche, les avancées sur l'emploi, ont toujours été obtenues suite à des conflits sociaux durs.

Pour gagner sur l'emploi, FO DGFIP 66 sait très bien qu'il devra apporter sa pierre à l'édifice, pour déclencher enfin, un mouvement social de grande ampleur, et cela demeurera un de ses objectifs majeurs.

Cela se prépare, se construit méthodiquement, et s'il y a parfois des défaites, il y a aussi des victoires comme le retrait du plan SAUTTER, celui du CPE et des batailles de l'opinion gagnées, sur des sujets aussi essentiels que les retraites, par exemple.

Alors la tentation est grande de se borner ici à stigmatiser la logique de l'ORE, l'outil de réduction des emplois, de pointer du doigt le caractère subtil, de la logique de l'efficacité, qui amène certains examinateurs à poser dans les oraux de concours, une question très fumeuse, à savoir la différence entre l'efficacité et l'efficacités, c'est à dire entre un cocktail et une simple boisson.

Ce concept breveté ex DGI, est amené à s'exporter dans la filière Gestion Publique, au nom sans doute de l'harmonisation vers le haut, ou plutôt de l'alignement sur les règles de la filière fiscale.

On pourrait aussi se contenter d'une prévision à environnement constant du Marché Immobilier, dont on sait pourtant qu'il est aussi capricieux que la météo.

Les suppressions d'emplois fléchées dans les Conservations des Hypothèques, découlent d'instruments de mesures sérieux, dont téléacte, avec une météo constante sur ce Marché là, mais il est vrai que l'on a pris pour habitude, en cas de surprise d'incriminer le service public qui n'a pas fait les bonnes prévisions, ce qui permet de s'affranchir des conséquences négatives, d'une décision politique, prise hâtivement.

Eh bien non, cette année, surprise, nous tirons les leçons de la propagande de la Direction, l'année dernière en la matière.

Nous nous souvenons qu'après le CTPD emplois boycotté lors des deux convocations par toutes les Organisations syndicales, il a été possible à la Direction, de présenter avantageusement le résultat des courses, service par service et poste par poste, en mettant en avant les créations d'emplois, souvent découlant de suppressions d'emplois de cadre C, en minimisant les conséquences des suppressions d'emplois.

FO DGFIP 66, tient absolument cette année, à formaliser dans un PV de CTPD emplois, des points de désaccord précis, avec la Direction au sujet des conséquences, de cette déclinaison concrète localement, des suppressions d'emplois décidées en national.

Fort de ce PV contradictoire, nous pourrons prendre à témoins les agents, et les mobiliser sur la durée, pour une action efficace, pour obtenir l'arrêt des suppressions d'emplois.

Monsieur BAROIN, lui même, s'était interrogé sur la pertinence du non remplacement de 2 agents sur 3, partant à la retraite, à la DGFIP.

Puis, crise Gecque et surtout Agence de Notation, oblige, il a vite tranché pour le statut quo.

Alors oui nous allons rester à ce CTPD.

Mais, nous ne nous comporterons pas, tels les Bourgeois de Calais.

Dans cette année charnière, nous voulons graver dans le marbre, ce qui nous différencie de vous, dans l'analyse des conséquences, de ces nouvelles suppressions.

Aussi, nous souhaitons, un changement d'ordre du jour.

Nous sommes prêts à aborder d'entrée la situations des emplois filière Gestion Publique.

Nous avons un mandat fort pour dénoncer la traduction concrète de l'ORE.

Nous voulons siéger sur un autre point ensuite, à savoir la situation des emplois, dans la filière fiscale.

Nous avons pour mandat, d'exiger l'abandon, de la logique de l'efficacité, car celle-ci est pour nous intellectuellement inadmissible.

Le cocktail, composé des charges, effectifs et résultats, au regard des résultats du service le plus performant, vous permet, de mettre à niveau vers le bas, les services moins efficaces.

En clair, plus le service est en difficulté, plus il est sanctionné en termes d'emplois.



<http://www.fo-dgfip-sd.fr/066/>

[fo.066@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.066@dgfip.finances.gouv.fr)



Comprenez qui pourra.

Nous ne voulons siéger sur aucun autre point de l'ordre du jour.

Nous ne poserons pas de questions diverses.

Notre démarche est destinée à identifier, sans non dit, notre désaccord profond.

A nos yeux, le CTPD emplois, ne peut plus rester, un rituel, avec des exercices convenus.

**FO DGFIP 66 DEMEURERA UNE ORGANISATION LIBRE ET INDEPENDANTE.**

Les différentes pressions, dont elle fait l'objet, s'avéreront inutiles.

Les pressions peuvent apparaître utiles aux yeux de certains.

L'utilité est subjective.

Un président a parlé d'année utile à l'occasion de ses vœux.

Utile pour qui, pour quoi ?

Il en va de même des pressions.

ALORS, 2011, année RH ?

Pour FO DGFIP 66, année 2011, année des REVENDICATIONS HUMAINES.

Je vous remercie.